Piscine de l’Eaubelle : où en sommes-nous des travaux ?

Voilà bientôt 65 ans que la piscine de l’Île Belle fait partie de la commune. Construite en 1960, alors que la ville s’appelait encore simplement Meulan avec un bassin recouvert d’une bulle en hiver, elle fut totalement reconstruite en 2007 avant de fermer en juillet 2022 pour une lourde réhabilitation.





Fermeture et programme de travaux initial

Engagée par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), cette réhabilitation du centre aquatique devait initialement permettre de corriger les nombreux désordres dont souffrait la piscine (toiture mobile, fuite de réseaux, mouvements de sols).

Approuvée par délibération au Conseil communautaire le 6 avril 2023, une enveloppe prévisionnelle initiale de 5 152 000 € HT avait été allouée à ces travaux de rénovation.

Ces travaux consistaient en :

- l’amélioration de la performance énergétique et passage en éclairage LED
- la rénovation des espaces d’accueil et des vestiaires

- la création de bassins et d’espaces aquatiques ludiques pour adultes et enfants en intérieur et en extérieur
- la modernisation de l’espace détente (sauna, hammam, douches sensorielles, bain bouillonnant)
- l’amélioration acoustique de la halle bassin.

Les trop nombreux désordres ne permettaient pas le fonctionnement normal de l’équipement et le lancement d’une nouvelle délégation de service public à l’été 2022. La fermeture était indispensable.

Un programme réévalué

Le programme initial des travaux, validé en 2023, prévoyait le début du chantier pour fin 2024, mais la réhabilitation de la piscine de l’Eaubelle connaît aujourd’hui un retard conséquent.

En causes ? De nouvelles avaries décelées, une évolution du projet et des changements sur les obligations règlementaires des lois concernant l’énergie et le climat (Climat et résilience). La plupart de ces non-conformités semblent d’ailleurs être présentes depuis la reconstruction de 2007, pourtant la réception des travaux avait été effectuée sans réserve à l'époque !

Ce sont les diagnostics effectués au démarrage de la mission de maîtrise d’œuvre en novembre 2023 qui ont révélé les nombreuses non-conformités présentes depuis la reconstruction de l’équipement :

- Sécurité : évacuation incendie à l’étage problématique, une circulation supplémentaire doit être prévue.
- Hygiène : absence de séparation pieds nus/chaussures à l’étage
- Présence d’amiante dans l’ancienne entrée/billetterie non traitée en 2007
- Absence de séparation de l’entrée du public et de l’entrée des services
- Fuite au niveau du bassin sportif (carrelage non conforme) et défaut de conception de la dalle du bassin
- Démolition/reconstruction du sas de liaison (séparation de la ventilation par le sol et du pédiluve)
- Bardage du pignon sud dégradé et enduit dégradé et sale

Les nouvelles normes écologiques ont, elles aussi, imposé des modifications sur le projet initial :

- Création d’une façade photovoltaïque côté RD pour répondre aux obligations de la loi n° 2023-175 du 10 mars 203, relatives à l’accélération de la production d’énergie renouvelable (APER) qui, impose au 1?? janvier 2028 de solariser les bâtiments existant d’une surface supérieure à 500 m2 (550 000 € HT)
- Amélioration de la performance énergétique au regard du décret tertiaire et des critères d’éligibilité des demandes de subvention « fonds vert »

Enfin, un projet de rénovation du parking de la piscine est aussi développé parallèlement afin de livrer un équipement complet et respectant les normes. Il devra disposer :

- d’un emplacement pour la mise en place d’une infrastructure de recharge de véhicule électrique (IRVE) adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- d’un emplacement pour la mise en place d’un point IRVE par tranche de 20 places de parking

- d’ombrières intégrant un procédé de production d’énergies renouvelables.

La modification du projet initial entraine bien évidement une réévaluation des coûts du chantier, avec une plus-value estimée à 1 641 700 € HT pour la réhabilitation de la piscine et 1 400 000 € HT pour la rénovation du parking, soit un coût total de 8 616 700 € HT (incluant la maîtrise d’œuvre, études et travaux).





ı coût de réalisation, les Meulanais pourront profiter
ctif qui répondra aux normes de sécurité et d’hygiène



